

AU JOUR LE JOUR

Volume XXXII, numéro 6, juin 2020



Inondation rue du Boulevard
au début du 20^e siècle.

À L'INTÉRIEUR

2

La Prairie et la guerre de
1812

8

Le déserteur



La Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

WWW.SHLM.INFO

Conseil de généalogie 2020 de la FQSG – Remise annuelle des prix et des distinctions

Chaque année au début du mois de mai, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) organise le Conseil de généalogie. La matinée est consacrée à de la formation destinée aux sociétés membres qui peuvent par la suite partager leurs réussites de l'année. Après la pause du midi, juste avant de débiter l'assemblée générale annuelle, selon les recommandations de ses sociétés membres, la FQSG accorde des prix et des distinctions.



En 2020, le Conseil de généalogie devait se tenir le samedi 2 mai à l'Université Laval, mais l'événement a dû être annulé à cause de la pandémie. Il était prévu que, lors de cette journée d'activités, la FQSG remette une distinction et un prix à deux de nos membres. La médaille de reconnaissance était destinée à Madame Lina Marcoux-Chopin pour souligner la qualité exceptionnelle de son parcours de généalogiste et le prix Renaud-Brochu à Monsieur Stéphane Tremblay pour son bénévolat en généalogie. Nous offrons toutes nos félicitations aux deux récipiendaires. Une remise officielle de cette distinction et de ce prix aura lieu dès que les mesures de distanciation sociale le permettront.

Stéphane Tremblay, président de la SHLM

La Prairie et la guerre de 1812

Par Gaétan Bourdages

La guerre de 1812

« La guerre de 1812, qui a duré jusqu'en 1814, fait référence au conflit militaire qui a opposé les États-Unis à la Grande-Bretagne. Comme colonie britannique, le Canada a été entraîné dans la guerre de 1812 et a été envahi à maintes reprises par les Américains. La guerre a été menée dans le Haut-Canada, le Bas-Canada, dans la région des Grands Lacs et le long de la côte de l'Atlantique, ainsi qu'aux États-Unis. Le traité de Gand (24 décembre 1814), qui a mis fin à la guerre, consacrait essentiellement le statu quo. »¹

À compter de l'attaque de l'île aux Noix le 1^{er} juin 1812, la guerre s'est poursuivie jusqu'en 1815 sur une période de 42 mois dont 39 mois furent consacrés à des opérations militaires.

Les forces terrestres britanniques qui ont défendu l'Amérique du Nord britannique durant la Guerre de 1812 étaient constituées d'hommes appartenant à diverses organisations. Plusieurs centaines de ces soldats séjournèrent à La Prairie dont les baraques militaires servaient de point de départ vers les divers lieux d'affrontements

« Nous avons ici, ces derniers jours environ 2500 hommes soit en troupes régulières, soit en milice active ou sédentaire, sans compter les miliciens du lieu [...] »²

L'ensemble des troupes régulières en fonction au Canada durant cette guerre se situait autour de 13 000 hommes et comprenait le 1st Foot (le 1^{er} bataillon), le 8^e Kings Own, le 10^e Royal Veterans (un seul bataillon), les 13^e, 40^e, 41^e, 49^e, 89^e, 100^e, 103^e et 104^e (New-Brunswick) régiments ainsi que le Royal Newfoundland, les Meurons, les Fencibles, le Glengarry Regiment, le 19^e Light Dragoons, environ 800 hommes de la Royal Marines and Seaman, en plus de 500 membres du corps d'artillerie et d'ingénieurs.

Aux troupes régulières affectées à l'Amérique du Nord s'ajoutent des unités provinciales recrutées localement, des miliciens en service long et des miliciens sédentaires. Plusieurs régiments suisses en service britannique, dont les Meurons cités plus haut, de nombreux Amérindiens et un régiment composé de prisonniers de guerre français servent également au cours de cette guerre.

Dans le but de les faire servir sur son territoire, pendant les guerres napoléoniennes, le gouvernement britannique avait formé des régiments qui prirent le nom de « Fencibles ». Ces compagnies temporaires avaient pour but de protéger les intérêts britanniques là où elles étaient formées, en Grande-Bretagne ou en Amérique du Nord et ne devaient en aucun cas être déployées en sol étranger. C'est ainsi que fut lancé le recrutement dans les Haut- et Bas-Canada. Le nom du régiment était écossais



Île-aux-Noix et le fort Lennox

tout comme l'était son commandement, mais ses membres étaient principalement Canadiens-français. Toutes les compagnies de Fencibles furent démantelées en 1816. Pour appuyer les réguliers britanniques, on créa des unités de milice de l'Amérique du nord britannique. Plusieurs régiments de « milice d'élite » sont formés dans le Bas-Canada en 1812 et 1813, dont les Voltigeurs canadiens, qui constituent l'un des meilleurs régiments provinciaux.

La Prairie et la guerre de 1812



À gauche un soldat d'élite de la milice incorporée qui doit prêter main-forte à l'armée régulière. À droite un membre de la milice locale qui s'enrôle chaque année pour participer à des exercices et aider les forces régulières en temps de guerre.

La milice sédentaire (locale) qui, depuis une loi de 1803, regroupe tous les hommes entre 16 et 60 ans, la moyenne d'âge se situant autour de 20 ans, est également appelée en renfort lorsque le besoin se fait sentir.

Selon l'historien James Jackson, l'enrôlement des Canadiens français dans la milice ne se fit pas sans heurts :

« Au moment de la déclaration de la guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, à l'été 1812, l'enrôlement dans la milice de certains habitants, surtout des agriculteurs et des travailleurs ruraux, se révéla de plus en plus ardu pour les officiers militaires du Bas-Canada. Avec son lourd passé de résistance au sein de la milice, le district de Montréal se montrait particulièrement récalcitrant. Les tentatives d'arrestations infructueuses des opposants à l'enrôlement provoquèrent plutôt un mouvement conjoint de résistance de toutes les paroisses devenues la cible des pouvoirs militaires.

Lachine vit le rassemblement de quelque 400 hommes, dont la moitié étaient armés. À Montréal, la réaction des pouvoirs publics fut immédiate: ils dépêchèrent un magistrat accompagné d'un détachement militaire et de deux pièces d'artillerie légère. N'étant pas parvenu à persuader les gens de se disperser, le juge de paix donna l'ordre aux soldats de tirer au-dessus de leurs têtes. La foule répondit par un tir d'armes à feu de petit calibre. Une nouvelle salve tirée par les militaires au-dessus des têtes des hommes rassemblés n'eut pas plus de succès. Une troisième salve fut tirée directement dans la foule, faisant un mort et un blessé grave.

Aux yeux des pouvoirs publics, la résistance collective des agriculteurs équivalait à une rébellion et l'on craignait vraiment que la province soit au bord de la guerre civile. Néanmoins, bien que des forces régulières aient fait face à une grande foule prête à les prendre pour cible, on avait fait preuve d'une grande retenue. Étant donné l'espoir de voir les Canadiens-français finir par se joindre en grand nombre à la milice, on comprendra que tout était mis en œuvre pour limiter autant que possible les pertes. »³

Le spectre grandissant d'une invasion par les États-Unis représente une menace considérable aux libertés dont jouissent certains Afro-Canadiens, ce qui en pousse plusieurs à rejoindre les rangs des milices, car une victoire américaine pourrait très bien conduire à un retour à l'esclavage.

Outre les unités de milice, d'autres Afro-Canadiens s'enrôlent au sein des forces régulières britanniques et servent au Haut-Canada. L'une de leurs fonctions les plus courantes consiste à jouer le rôle de percussionnistes dans les orchestres militaires.

« Jack-Keth, le vieux vilain nègre, fit peu habilement son office; les Meurons grinçaient des dents, et menaçaient de lui lâcher quelque coup de fusil. [...] »⁴

La Prairie et la guerre de 1812

Les Suisses

Le régiment d'infanterie suisse des Meurons fut mis sur pied en 1781, puis transféré à l'armée britannique en 1795. Il entra au service des Anglais après avoir combattu dans les rangs hollandais pour le compte de la compagnie des Indes hollandaises. Le régiment fut envoyé au Bas-Canada en août 1813. Comme c'était l'usage à l'époque, il portait le nom de son colonel, Charles Daniel de Meuron.



Le colonel Charles Daniel de Meuron .

Sous les ordres de Sir George Prevost, dont le père était un officier suisse, il prit part à plusieurs affrontements dont la bataille de Plattsburg et la prise du fort Oswego. Bien qu'à l'origine la très grande majorité des officiers et soldats du régiment avaient été enrôlés dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel qui sont de langue française, il n'était pas composé que de Suisses. Une partie était des prisonniers de guerre qu'on avait expédiés de l'île de Malte et on y trouvait également des Allemands. Plusieurs de ces soldats voyageaient avec leur famille.

Lorsque le régiment est dissous en juillet 1816, 353 soldats de tout rang, soit plus de la moitié des effectifs, choisissent de rester au Canada comme colons. Les nouveaux colons sont dirigés vers Perth et vers Drummondville. Comme ils ne sont pas rompus aux difficultés de la vie de pionnier, bon nombre de ces anciens soldats partent aux États-Unis ou retournent en Europe.



Boucle de ceinture retrouvée à La Prairie.

Grâce à une boucle de ceinture trouvée à l'occasion de fouilles archéologiques effectuées à La Prairie à l'automne 2017 sur la rue Émilie-Gamelin, nous savons qu'un autre régiment suisse a séjourné à La Prairie. Le régiment de Watteville, du nom du baron Frédéric De Watteville de Muirfield fut créé à l'origine par les Anglais pour servir l'empire autrichien allié de la Grande-Bretagne. Après le désastre subi par les armées autrichiennes face à la France, l'Angleterre récupéra les officiers et les hommes de ce régiment pour former un nouveau régiment De Watteville mais cette fois pour son service.

Principalement composé d'hommes du canton de Berne, ce régiment accueillait des Allemands, des Français, des Italiens, des Hollandais et des Belges.

En 1812, Louis de Watteville remplace son oncle à titre de colonel de cette unité. En mars 1813, le régiment reçoit l'ordre de se rendre au Canada pour prêter main-forte à la garnison britannique de Kingston qui résiste aux tentatives d'invasion américaine depuis une année. Le régiment arrive à Québec le 4 juin 1813.

En route vers Kingston, Watteville et ses troupes font un arrêt à La Prairie. Les soldats auraient alors logé dans le nouveau presbytère du curé de l'époque, Jean-Baptiste Boucher-Belleville.

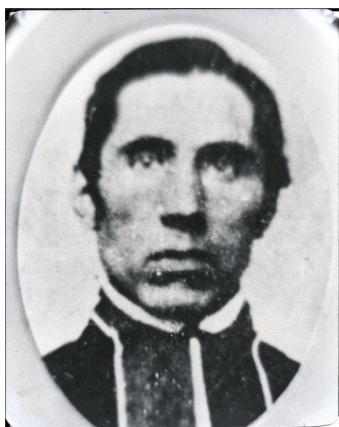
L'uniforme de ces deux régiments suisses, le Meuron et le Watteville, était identique sauf pour un bleu distinctif chez le Meuron.

La Prairie et la guerre de 1812

La troupe au presbytère de La Prairie

Outre les troupes régulières qui occupaient les nouvelles casernes construites à l'ouest du village, plusieurs soldats logeaient chez l'habitant. Or, faute de logements, au grand dam du curé Jean-Baptiste Boucher, sur ordre des autorités militaires, plusieurs soldats du Meuron⁵, au moins deux cents selon le curé, occupèrent le presbytère neuf durant quelques semaines sinon davantage.

L'abondante correspondance du curé témoigne de son désarroi face au sort que la soldatesque fit subir au nouveau bâtiment.



Jean-Baptiste Boucher
curé de La Prairie de
1792 à 1839.

« Laprairie, 8 janvier 1813 –

Le Presbytère neuf n'est point entièrement achevé. Je crains qu'il ne soit pour moi le sujet d'un Dilemme utraque cornu feriens (Frappant de l'une ou l'autre corne). qui ne fasse quitter la Prairie—les suppôts du Gouvernement veulent s'emparer de l'un ou de l'autre Presbytère et par-dessus le marché, prendre le terrain pour mettre le bois du Roi—si j'opte pour le presbytère neuf ; je me trouverai sans bâtiment, et par conséquent sans place pour mettre mes animaux, volailles &c. et hors d'état de n'en faire dans mon Jardin qui deviendra un lieu de proie à ceux qui seront logés dans la nouvelle Caserne, et si je fais choix du vieux presbytère, qui est le seul parti raisonnable et praticable qui me resteroit; que deviendra-t-il et quand reviendra-t-il au Curé? et quelles seront les plaintes de nos

illustres marguilliers? la proposition cependant ne m'a point été faite encore. [...] »

« Laprairie 18 avril 1813

Les gens de Mr. Langan sont en pleine possession du Presbytère, dont la menuiserie n'est point achevée, qui n'est point encore enduit, et dont l'escalier n'est point fait. ils l'ont rempli d'avoine, de raquettes et de Chaudières. sur mon refus, s'ils n'ont point rompu les portes pour entrer, c'est qu'ils se sont fait donner la clef par la femme d'un des Syndics. voilà comme sont récompensés les travaux que m'a causés la desserte du Bataillon. »

« Laprairie 10 sept 1813

Neuf Meurons, du camp de Chambly avoient déserté. un nommé Wheeler, avoit facilité leur desertion pour de l'argent, et les a fait prendre pour de l'argent. quatre des Meurons ont été tués, trois sont ramenés blessés, et deux se sont échappés. voilà le rapport qui paroît le plus sûr, quoique dise la Gazette de Brown. on ne dit plus qu'il y ait eu de notre part personne de tuée ou blessée. »



Les uniformes et le drapeau de Meuron.

La Prairie et la guerre de 1812

Jean-Baptiste Boucher est donc contraint de retourner vivre dans le vieux presbytère achevé en 1718 pour, croit-il à tort, au moins une dizaine de jours.

« Laprairie 28 sept 1813

30 sept. j'écrivois hier du presbytère nouveau, et aujourd'hui vers 9 1/4 du matin, il a été occupé par 200 Meurons et leur musique. son Excellence le fit demander hier soir par deux de ses aides de camp; et ce matin a décidé de donner l'ordre de le prêter pour une dizaine, assurant que tous les dommages qui pourroient lui être faits, seroient réparés. j'avois commencé à clore la cour et à transporter mon butin. Il a fallu le rapporter où je l'avois pris... »

« Laprairie 12 octobre 1813

Au bout des dix jours où les Meurons devoient sortir du Presbytère Nouveau⁶, qui étoit samedi dernier, l'ordre en effet est venu dès les quatre heures du matin de décamper; mais le contre ordre est venu à 6 heures, et ils sont tous bravement rentrés dans le Presbytère où ils sont bien ancrés. entre le dit Presbytère, la Sacristie et un vieux bâtiment qui est joignant l'ancien Presbytère, on voit tout le jour et partie de la nuit nombre de feux où se fait la marmite, et qui pourroient aisément nous flamber tous tant que nous sommes au Village de la Prairie. [...] »

« Laprairie 19 oct 1813

j'ai toujours ici les braves Meurons qui demeurent debout à la Communion, comme je m'en suis aperçu Dim : dern : où je donnai à leur Messe à communier à plusieurs enfans; et je crois qu'ils tiennent cette posture pendant toute la Messe. je ne scais quels Catholiques j'ai là à desservir. --- ils sont toujours dans le Presbytère qui ne doit pas mal ressembler aux écuries du Roi Augias. il faudrait, selon la remarque d'un des Caporaux, y faire passer maintenant le fleuve St. Laurent. le bruit se répand, que le Gouverneur a déjà jetté ses plombs sur le dit édifice pour en faire son logis pendant l'hyver. Bravo! Nous serions encore plus mal dans le cas d'une invasion... »

« Laprairie 25 octobre 1813

Vers onze heures Mr le Col : des Meurons est venu demander mon assistance pour demain à midi et demi à l'exécution de plusieurs déserteurs Meurons et Fencibles dont les uns sont condamnés à être fusillés⁷, les autres à être pendus (ceux qui se sont mis en défense); et déjà j'avois écrit la lettre à Mr. Consigny pour le prier de m'aider comme il fit l'année dernière. Heureusement vers midi et demi j'ai reçu de Mr. Le Col : l'avis que jusqu'à nouvel ordre l'exécution n'auroit point lieu. et c'est avec plaisir qu'il me la écrit. qu'on donne donc grace à ces pauvres étrangers, qui ont bien assez soufferts par leurs blessures! [...] »

Sans doute dans l'espoir d'en éloigner les troupes du nouveau presbytère et malgré ses récriminations, Jean-Baptiste Boucher se défend d'en être le propriétaire.

« Laprairie 28 oct. 1813

Son Excellence⁸ est de retour de Chateaugay depuis hier au soir; et ce matin deux aides de Camp sont venus demander à louer le nouveau Presbytère; ne sachant où loger les troupes dont le nombre va s'augmenter encore de celles qui arrivent ou doivent arriver à Québec, j'ai encore répondu que j'en n'étois pas le propriétaire et que les habitans seuls dans une Assemblée, pourroient faire un semblable engagement; je pouvois même ajouter que le consentement de votre Grandeur étoit nécessaire je ne scais quel sera le résultat; et le nouvel ordre de son Excellence. les feuilles de fer-blanc ne sont que clouées, sans être aggraffées à la façon ordinaire, et il pleut de tous côtés dans le nouveau Presbytère. les Syndics parloient peu juste quand ils ont dit qu'ils avoient fait pour le mieux. »

En plus de subir la présence des Meurons dans le nouveau presbytère, le curé doit également cohabiter avec des officiers dans son vieux presbytère.

La Prairie et la guerre de 1812

« Chateaugay 7 novembre 1813

Sir George a passé 7 ou 8 jours chez moi par 2 différentes fois. je ne l'ai pas vu depuis le 27 dernier. Les Généraux Stoven, De Watteville ont toujours faits leur résidence chez moi. Soit l'un, Soit l'autre Depuis le 24 9bre accompagnés de leur état major. Concevez quelle vie j'ai pu mener, & Comment j'ai pu Soutenir. Graces a Dieu, [...] »

« Laprairie 9 nov 1813

les Meurons ont laissé la Prairie; tout étoit dans l'allarme. [...] »

Les soldats ne sont pas des enfants de chœur. Ils ont saccagé le presbytère neuf et se livrent à l'occasion à la rapine. La présence de centaines de militaires dans le village devait passablement bouleverser la quiétude des habitants.

« Laprairie 15 Nov. 1813

Le Dr. Des Meurons Weber, Protestant est mort avant hier, et on est venu ce matin me demander le drap mortuaire. [...] le presbytère nouveau n'est pas évacué; les femmes Meurons, ainsi que quelques traîneurs continuent de l'occuper, sous les auspices du Barrack-Master, qui en a la clef. à la paix, il n'y aura de bon que les murs. et s'il n'y avoit que ce sacrifice qui put nous procurer la paix, je le ferois bien volontiers. - - on dit revenu dans St. Lambert et Longueuil, le bataillon de St. Ours, arrivés dans leurs foyers, il leur a fallu retourner dans leurs premières stations. très peu de guérets de faits; et nombre de familles, à Chateaugay, sont ruinées, par les déprédations des troupes. nous ne voyons pas paroître ici de Volailles tout a été sniffé. les Fencibles avoient volé aux sœurs⁹ 40 melons dans une nuit; et la nuit suivante ils enlevèrent le reste. [...] »

« Laprairie 22 nov 1813

[...] mon presbytere nouveau est en pièces, comme je le pensoit bien, les Meurons, dont il y a toujours eu quelques uns qui s'y sont maintenus, avec leurs femmes,

depuis le départ du Régiment, paroissent avoir brûlé tout ce qu'ils ont pu enlever de la boiserie — heureusement s'il n'y a contre ordre, ils vont partir, les uns pour Montréal, les autres pour Chambly; et c'est le Premier Bataillon, dont je me soucie peu, qui doit hyverner ici, avec, dit-on, une partie des Glengarries. »



Les Voltigeurs au képi de fourrure.

« Laprairie 28 nov 1813

Les Meurons sont enfin décampés. bon voyage... [...] je suis bien tanné des soldats, et des miliciens qui souvent ne valent pas mieux. et je ne suis pas ici le seul qui soit incommodé.

Le nouveau Presbytère est vide et son Excellence a ordonné de le réparer, et de le mettre s'il étoit possible mieux qu'il n'étoit. »

Après le départ des Meurons, force est de constater que le nouveau presbytère a été considérablement endommagé et que le curé, qui est âgé de 50 ans, devra passer l'hiver là où il loge depuis son arrivée à La Prairie en octobre 1792.

N.D.L.R. La suite de cet article paraîtra dans le numéro de septembre. Les notes en bas de page se trouvent au bas de la page 8 du présent bulletin.

LE DÉSERTEUR

Extrait d'une lettre du curé Boucher en date du 25 mai 1815 :

« Francis Fitzgerald, du 3^e Régiment, dit Buffs, fut fusillé à deux heures, cinq minutes. Il n'avait que dix neuf ans, sa désertion de la Circonsance de l'avoir faite tout armé, était sa première faute.



Le Lieutenant Blair, de sa compagnie. avouait qu'il fallait, il est vrai. un exemple. après tant de désertions que font ici les troupes, mais qu'il aurait fallu un sujet plus méchant que lui, et qu'en le fesant passer par la Cour Martiale générale, le Colonel Stewart ne s'était pas attendu qu' il serait condamné à mort. Il était entièrement résigné, et il fallait qu'il eut beaucoup de force, pour soutenir pendant deux heures la vue du Cercueil et des soldats préparés à le fusiller, pendant qu'une quinzaine des soldats et, un officier même, s'évanouissaient. outre les Buffs, était présent le 97^e Rég. arrivé ici de la veille; tout part dans deux jours. Il ne restera dans le pays que 6 régiments. Les Américains qui facilitent et encouragent tant les désertions, ne profiteront-t-ils pas de l'occasion pour tenter de nouveau l'invasion du Canada? »

Notes du texte principal

1. Lettre du curé Boucher.
2. Jean-Baptiste Boucher curé de La Prairie, lettre du 4 novembre 1813.
3. Jackson James, L'émeute inventée. VLB éditeur, Montréal, 2014. Pages 16 et 17.
4. Extrait d'une lettre du curé Boucher.
5. Voir notre article dans le Au jour le jour de décembre 2017, page 3.
6. Édifice de pierre qui avait sa façade sur le chemin de Saint-Jean. Il sera détruit lors du grand feu d'août 1846.
7. Jean-Baptiste Boucher a mentionné à plusieurs reprises qu'il détestait assister aux exécutions des soldats.
8. Sir George Prevost, gouverneur du Canada lors de la guerre de 1812.
9. Il s'agit des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame installées à La Prairie depuis le début du 18^e siècle.

AU JOUR LE JOUR

Volume XXXII

Numéro 6

Juin 2020

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Lucie Filion

Rédaction

Gaétan Bourdages
Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Nicole Crépeau

Mise en page

Gaétan Bourdages

Mise en ligne

Jean-Pierre Labelle

Impression

SHLM

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1
450-659-1393
info@shlm.info
www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.



La Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine